MAIRIE DE

BAUD

56150 (MORBIHAN)

COMMUNE DE BAUD
DEPARTEMENT DU MORBIHAN

PLAN LOCAL D'URBANISME
REGLEMENT GRAPHIQUE
PLANCHE 7
CENTRE-VILLE

PIECE 4.7

G2C Environnement
3, rue de Tasmanie – 44115 BASSE-GOULAINE
Tel : 02 40 34 00 53

N°	Description de l'opération	Superficie	Bénéficiaire
1	Création d'un jardin du souvenir	10 415 m²	Commune
2	Extension du cimetière	7 000 m²	Commune
3	Création d'une voie de contournement	16 500 m²	Commune
4	Aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage	10 300 m²	Commune
5	Création d'une liaison routière	830 m²	Commune
6	Création d'un pôle culturel	1 940 m²	Commune
7	Extension école	8 400 m²	Commune
8	Création d'un chemin	250 m²	Commune
9	Création d'une aire de détente avec espace vert	8 655 m²	Commune
10	Logements + rénovation bâtiment	6 490 m²	Commune
11	Accès nouvelle gendarmerie	560 m²	Commune
12	Elargissement de voirie pour accès nouvelle gendarmerie	300 m²	Commune
13	Accès à l'équipement médico-culturel	123 m²	Commune
14	Equipements médicaux et-culturels	3 300 m²	Commune
15	Liaison routière	5 890 m²	Commune
16	Extension EHPAD	3 200 m²	Commune

Légende

- UA
- UB
- UL
- Ui
- 1AUa
- 2AUa
- 2AUia
- 2AUic
- A
- Ab
- Ah
- Ar
- Azh
- Na
- Ner
- Nh
- Nr
- Nt
- Nv
- Nzh
- Emplacement Réservé
- Espace Boisé Classé (L.130-1 du CU)
- Elément ponctuel du petit patrimoine (L.123-1-5-7 du CU)
- Périmètre intégrant du petit patrimoine (L.123-1-5-7 du CU)
- Site archeologique (Décret n°2002-89 du 16 janvier 2002)
- Recul par rapport aux routes classées à grande circulation (L.111-4 du CU)
- Zone de protection d'architecture (L.123-1-5-7 du CU; Annexe 2 du règlement écrit)
- Zone inconstructible
- Bâtiment agricole pouvant changer de destination (L.123-1-3 du CU)
- Cheminement à préserver
- Haie à protéger (L.123-1-5-7 du CU)
- Lineaire Commercial (L.123-1-5-7bis du CU)